



LE CEJEP

Le Centre d'Études Juridiques et Politiques est un laboratoire de recherche composé de juristes de droit privé et de droit public ainsi que de politistes travaillant prioritairement dans les domaines de l'entreprise et de l'assurance, de l'environnement et de la justice pénale et civile.

INSCRIPTION

- Inscription colloque (hors déjeuner) :

- Étudiants : gratuit
 - Tarif normal : 50 € TTC
 - Avocat : 80 € TTC
- Colloque éligible au titre de la formation continue des avocats (6h)

- Inscription déjeuner : 20 € TTC

- Paiement à l'ordre de : Monsieur l'Agent comptable de l'Université de La Rochelle

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 20 JANV.



Contact : Bérénice Gentet - Secrétariat Recherche

Faculté de droit, de science politique et de gestion
45, rue François-de-Vaux-de-Foletier
17024 LA ROCHELLE Cedex 1

05 46 45 83 89

Courriel : berenice.gentet@univ-lr.fr



**PROGRAMME
ET MODALITÉS
D'INSCRIPTION**

<http://cejep.univ-larochelle.fr>



COLLOQUE

DU CENTRE D'ÉTUDES
JURIDIQUES ET POLITIQUES
DE LA ROCHELLE (CEJEP)

**VEN
31
JANV
2014**



FACULTÉ DE DROIT, DE SCIENCE POLITIQUE
ET DE GESTION - UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

AMPHITHÉÂTRE RIVERO



L'ANTICIPATION DES RISQUES PAR L'ENTREPRISE



2 TABLES RONDES OUVERTES AU PUBLIC

- > 11H20 : DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ
- > 16H25 : DROIT DE LA CONSOMMATION

IMAGES & MEDIAS - La Rochelle - Imprimé à La Rochelle sur papier recyclé Cyclus - Ne pas jeter sur la voie publique.

PROGRAMME

Les risques sont inhérents à l'activité de l'entreprise. Cependant, depuis quelques années, les risques se sont développés de manière remarquable, se sont diversifiés, et deviennent de plus en plus complexes à appréhender. L'entreprise doit faire face à des risques internes (risques provoqués ou subis par les acteurs de l'entreprise tels que les dirigeants ou les salariés), externes (risques liés aux partenaires, fournisseurs, collectivités locales, consommateurs...) et environnementaux. Les entreprises ont pris conscience des différents risques et plus particulièrement du risque environnemental qui, lorsqu'il se manifeste par un accident, engendre des coûts très importants pour toutes les parties prenantes de l'opération d'où les réactions des assureurs et des établissements de crédits.

Les pouvoirs publics incitent désormais les entreprises à intégrer une politique d'anticipation du risque dans leur stratégie. Le législateur a, en effet, progressivement imposé des contraintes qui se sont largement étoffées. À cet arsenal législatif, s'est ajouté un dispositif normatif qui tend non pas à contraindre mais à inciter les entreprises à intégrer le risque dans leur fonctionnement. Ces outils sont d'autant plus importants que les sanctions pénales ou administratives sont de plus en plus dissuasives. Les entreprises ne peuvent plus ignorer la législation ni même l'opinion publique qui les poussent toujours plus à cette prise en compte de la politique de l'anticipation du risque. Il leur faut même les devancer pour obtenir de nouveaux marchés. C'est ainsi que les entreprises mettent en place, de leur côté, des stratégies qui leur permettront de s'engager dans une démarche d'anticipation des risques sur une base volontaire et sans contrainte.

La compétitivité économique va de pair avec la compétitivité juridique et la capacité des entreprises à maîtriser les risques juridiques. L'anticipation est devenue aujourd'hui un véritable outil de performance, de concurrence et de compétitivité. Mais les acteurs économiques sont-ils à l'heure actuelle enclins à accepter cette charge supplémentaire liée aux stratégies d'anticipation des risques ? C'est la question à laquelle le colloque se proposera de répondre.

PROGRAMME

09h00 : Ouverture

- **André Giudicelli**, Doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion de l'Université de La Rochelle, co-directeur du CEJEP
- **Agnès Michelot**, Présidente de la Société Française pour le droit de l'environnement (SFDE), Maître de conférences HDR en droit public, co-directrice du CEJEP
- **Linda Arcelin-Lécuyer**, **Caroline Asfar-Cazenave**, **Anne Cathelineau-Roulaud**, Maîtres de conférences à l'Université de La Rochelle, co-porteurs du projet pour le CEJEP

09h15 : **Thème introductif** par **Jean-Paul Louisot**, Directeur pédagogique du Cercle des Associés en Risk Management (CARM), anc. Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), Consultant risques et assurances

THÈME 1 : L'ANTICIPATION FORCÉE DES RISQUES

Présidence : **Philippe Coindeau**,
Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Saintes

09h45 : Les contraintes en droit des sociétés

Gérard Jazottes, Professeur de droit privé à l'Université de Toulouse 1 Capitole

10h05 : L'anticipation imposée du risque en droit du travail

Christophe Radé, Professeur de droit privé à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

10h25 : L'anticipation des risques à l'épreuve du droit pénal

Évelyne Monteiro, Maître de conférences en droit privé HDR, Université du Littoral-Côte d'Opale

10h45 - 11h : Pause

11h00 : L'entreprise et la contrainte assurantielle

Sabine Bertolaso, Maître de conférences à l'Université de La Rochelle

11h20 : TABLE RONDE SUR LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Comment anticiper le risque des procédures collectives ? (Ouverture au grand public)

Modérateur : **Gérard Jazottes**, Professeur de droit privé à l'Université Toulouse 1 Capitole

Fabiène Berthier, Expert-comptable, Commissaire aux comptes

Emmanuel de Bodman, Président du Tribunal de commerce de La Rochelle

David Pieuchot, Avocat au barreau de La Rochelle

Delphine Raymond, Mandataire judiciaire

12h20 : Déjeuner

THÈME 2 : L'ANTICIPATION VOLONTAIRE DES RISQUES

Présidence : **Mathieu Devinat**, Professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke (Québec)
Professeur invité à l'Université de La Rochelle

14h00 : L'anticipation du décès du chef d'entreprise

Bruno Rivière, Notaire, Professeur associé à l'Université de La Rochelle

et **Anne Cathelineau-Roulaud**, Maître de conférences HDR à l'Université de La Rochelle

14h30 : La pratique du risk management

Paul Théron, Expert en cyber-résilience et en gestion de risques, Thalès

14h50 : Les stratégies d'anticipation du risque environnemental

Pauline Abadie, Maître de conférences à l'Université de Paris Sud (Paris XI)

15h10 : Les stratégies d'anticipation du risque dans les contrats internationaux

Caroline Asfar-Cazenave, Maître de conférences à l'Université de La Rochelle

15h30 - 15h45 : Pause

15h45 : Les stratégies conventionnelles d'anticipation du risque incorporel (Marques et propriété industrielle)

Peggy Lafleur, Juriste d'entreprise du groupe Léa Nature

16h05 : Les stratégies volontaires d'anticipation du risque concurrentiel

Linda Arcelin-Lécuyer, Maître de conférences HDR à l'Université de La Rochelle

16h25 : TABLE RONDE SUR LE DROIT DE LA CONSOMMATION

Comment anticiper les risques en matière de communication commerciale ? (Ouverture au grand public)

Modératrice : **Linda Arcelin-Lécuyer**, Maître de conférences HDR à l'Université de La Rochelle
Thierry Hartzler, Inspecteur expert de la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP)

Daniel Lelan, Président de l'Association UFC Que choisir de La Rochelle

Guillaume Talon, Ancien Directeur général de l'Agence de publicité Australie à Paris

17h00 : Rapport de synthèse

Joël Monnet, Professeur de droit privé à l'Université de Poitiers
Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers

17h30 : Cocktail